

Crédits dégressifs

Écrit par Administrator

Samedi, 10 Décembre 2011 17:49 - Mis à jour Lundi, 10 Juin 2013 17:53

A part les lignes de crédits, d'autres types de crédits sont accordés par la BCB. Il s'agit des crédits dégressifs. Certains sont destinés aussi bien aux salariés qu'aux clients exerçant une activité commerciale mais d'autres ne sont destinés qu'aux salariés. Ces crédits sont en effet à remboursement constant et plus le temps passe, plus le capital restant à rembourser diminue.

Crédits destinés aussi bien aux clients salariés qu'aux clients exerçant une activité commerciale:

- les crédits court terme (CCT) : Crédits destinés à financer un équipement ou un bien immobilier. Ces crédits sont remboursables en une durée comprise entre 1 mois et 24 mois.

- les crédits moyen terme (CMT) : Crédits identiques aux précédents sauf que la durée de remboursement est comprise entre 25 mois et 84 mois.

- les crédits long terme (CLT) : crédits fonctionnant comme les crédits court et moyen terme, à la seule différence qu'ils sont remboursables sur une durée de plus de 7 ans. Actuellement, ce type de crédits est accordé au personnel de la Banque uniquement.

Crédits destinés aux salariés:

- les prêts personnels (PP) : Crédits qui sont accordés aux personnes ayant leurs salaires comme principal source de remboursement.

- le prêt tous à l'école (P.T.E) destiné à financer la scolarisation de ses enfants et octroyé à l'approche de la rentrée scolaire.

- le crédit collectif octroyé à un groupe de salariés d'une même organisation, selon la capacité de remboursement de chacun d'eux.

Crédits dégressifs

Écrit par Administrator

Samedi, 10 Décembre 2011 17:49 - Mis à jour Lundi, 10 Juin 2013 17:53

- les débits exceptionnels communément appelés découverts, destinés à faire face aux besoins momentanés de trésorerie causés par des décalages entre les revenus et les dépenses.